

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE SAINT-POIX**

-=-=-=-

**Séance du 28 janvier 2021**

-=-=-=-

Nombre de membres en exercice :	11	Date de la convocation :	22 janvier 2021
Nombre de membres présents :	10	Date de l'affichage :	22 janvier 2021

**L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de M. BEUCHER Clément, Maire.**

**Etaient présents** : M. BEUCHER Clément, Maire, M. GÉGU Christel et M. LEMARIÉ Jean-Pierre, Adjoints, Mme RAUX Bernadette, M. HERIVEAU Ludovic, M. LEMERCIER Jérôme, M. CHALUMEAU Miguel, M. BATARD Franck, M. LOINSARD Loïc et M. GARNIER Jérôme

**Absente excusée** : Mme BASTARD Virginie

**Secrétaire de séance** : M. LEMERCIER Jérôme

-----

**FINANCES**

❖ **Etat des restes à recouvrer au 31/12/2020**

M. Christel GÉGU, Adjoint, vice-président de la commission Finances, explique que les dettes les plus anciennes (2016/2017) concernent essentiellement des personnes qui ont quitté la Commune depuis plusieurs années (redevances assainissement, cantine). Les dettes plus récentes sont des dettes de loyers ou de cantine qu'il convient de surveiller.

❖ **Commission Finances**

La prochaine commission est fixée le 16 février 2021 à 14h. L'objectif est d'établir un budget préparatoire pour 2021 et d'engager une réflexion sur les projets d'investissement à court et moyen terme.

**COMMUNICATION**

M. Jérôme GARNIER, vice-président de la commission Communication, présente les pages du nouveau bulletin municipal, actuellement à l'édition chez l'imprimerie MADIOT (St-Berthevin). La distribution sera effectuée par les élus samedi 30 janvier 2021 à partir de 10h.

**BÂTIMENTS**

❖ **Travaux à l'Eglise**

M. Jean-Pierre LEMARIÉ, Adjoint, vice-président de la commission Bâtiments, présente de façon succincte, les observations faites par M. Arnaud BUREAU, chargé d'études à la Direction du Patrimoine du Conseil Départemental de la Mayenne, lors de sa visite en octobre 2020 :

⇒ A l'extérieur :

Les premières pathologies identifiées sont celles liées aux entrées d'eau sur les côtés des deux bas-côtés et celles liées au creusement des joints.

### Maçonnerie :

- Façade du clocher : joints dégradés et creusés, un rejointoiement devra s'opérer pour parer au descellement ou déchaussement de pierres et éviter de fragiliser les contreforts et les cintres des voûtes des baies et de l'entrée
- Bas-côté sud (côté clocher) : dégradation des joints, déchaussement d'une pierre de taille en corniche et entrée d'eau au-dessus du solin.

### Couverture :

- Côté sud : une gouttière est déconnectée
- Chevet : certaines soudures de gouttières sont défailtantes et laissent passer l'eau de pluie
- Abri bus : un solin manque, un autre semble défailtant, les chéneaux doivent être visités
- Bas-côté nord (côté clocher) : un nouveau solin réalisé à la chaux rétablira l'étanchéité et annihilera les entrées d'eau
- Conserver la forme dite lavalloise des gouttières

### Baies et vitraux :

- Clocher porche, côté sud : deux vitraux présentent des casses

#### ⇒ A l'intérieur :

- Sacristie secondaire : le vitrail présente des casses
- Sol du chœur : des taches blanches de calcaire
- Transept : sous-bassement humide
- Bas-côtés : la voûte et la charpente de chacun des bas-côtés laissent deviner des entrées d'eau
- Tribune : calfeutrer les trous dans la voûte pour éviter l'entrée de volatiles
- Clocher : créer une porte d'accès au clocher vitrée avec des huisseries en bois (appels d'air)
- Beffroi : le beffroi est décalé et une poutre est en contact avec la maçonnerie, la sonnerie et la volée des cloches (au moins pour la petite cloche en haut) répercutent leur vibration dans la maçonnerie, des travaux de sécurisation sont à entreprendre sur le beffroi et les cloches

Les sociétés BODET (49) et Fonderie de Cloches CORNILLE HAVARD (50) ont visité l'église respectivement les 14 et 15 janvier dernier et doivent remettre leur diagnostic.

### ❖ Travaux dans la partie haute de la salle des fêtes

Le devis du plaquiste sera modifié en raison des difficultés à enlever la faïence (derrière le bar à revenir vers la cuisine) sans tout arracher. Il convient de refaire des cloisons sur rail pour rattraper les différences de niveaux. Pour le plafond suspendu, le décaissé au niveau des fenêtres sera droit et non plus oblique. Les modifications ne sont pas encore chiffrées.

## LOGEMENTS

M. Jean-Pierre LEMARIÉ, Adjoint, vice-président de la commission Bâtiments, précise que les deux logements situés 8A et 8C rue de l'Atlantique sont loués, respectivement depuis le 19 janvier 2021 et le 10 décembre 2020.

## CIMETIÈRE

M. Christel GÉGU, Adjoint, vice-président de la commission Cimetière, présente le compte rendu de la commission du 14 janvier 2021 :

#### ⇒ Cavernes

- 1 seule caverne disponible
- investir dans 4 cavernes supplémentaires implantées à côté des premières à l'espace cinéraire ou le long du mur du côté des tombes des enfants
- solliciter un devis auprès des établissements GOUPIL de Vitré

#### ⇒ Entretien

- entretien par l'agent communal dans les grandes et petites allées avec du matériel adapté
- entretien plus difficile entre les tombes, pas de produits phytosanitaires
- emplacements réservés non entretenus : un courrier sera adressé aux concessionnaires

## ILLUMINATIONS

M. Jérôme GARNIER, vice-président de la commission, dresse un bilan plutôt positif des illuminations 2020 : décorations appréciées, beaux sapins, parvis de l'église un peu triste, éclairage du clocher à revoir. En raison des travaux à venir place de l'église, M. le Maire demande aux membres de la Commission de prévoir le passage des gaines électriques pour les illuminations.

## VIE ASSOCIATIVE - AMAC

M. Le Maire présente le nouveau projet de Festival des Mouillotins du 11 au 13 juin 2021 :

- emplacement : sur le parking de la salle des fêtes et terrain de pétanque
- un seul accès au site entre la mairie et la salle des fêtes
- 500 places assises : moins de contraintes en termes d'organisation, de sécurité, une validation communale et non plus départementale
- style musical différent pour un public différent
- concerts qui se terminent à 23h
- festival envisageable sur 3 jours : vendredi soir, samedi midi et soir, dimanche après-midi
- animations en journée : arts de rue
- utilisation de la cuisine de la salle des fêtes
- parking sur le site de Terrena ou champs mis à disposition par les agriculteurs

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, émettent un accord de principe sur cette nouvelle organisation.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON (CCPC)

### ⇒ Présentation de la mission des conciliateurs de justice

M. le Maire suggère que cette information soit transmise à l'occasion de chaque « petit » différend entre voisins par exemple. La mission des conciliateurs de justice est un service public gratuit.

### ⇒ Projet de territoire : Assemblée plénière du 15/12/2020

M. le Maire donne lecture du résumé du premier portrait du territoire présenté lors de l'Assemblée plénière :

#### ▶ L'intercommunalité

- le fruit de la fusion de 3 EPCI
- pour une grande majorité des maires, l'intercommunalité est une évidence
- la volonté de ne pas dévitaliser les communes et de trouver un équilibre avec l'intercommunalité
- un élargissement qui a bouleversé les équilibres initiaux mais une gouvernance appréciée
- une administration compétente mais éloignée des communes et des citoyens

#### ▶ Le Territoire

- une cohérence qui continue à faire débat même si la question du périmètre n'est plus le sujet
- une interrogation sur les modalités d'organiser un grand territoire multipolarisé
- une ruralité qui doit être transformée en atout
- un territoire capable d'innover

#### ▶ Les enjeux du territoire

- l'économie et l'emploi : quels secteurs soutenir pour créer des emplois ?
- l'habitat : diversifier l'offre pour permettre l'arrivée de nouveaux habitants
- la mobilité : connecter le territoire et fluidifier ses accès
- la formation : organiser un parcours éducatif complet de l'école au lycée
- développer la résilience

### ⇒ Qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public < 12 ans :

M. Christel GÉGU, référent Santé, explique que les référents et la directrice du RPI se sont rencontrés le 22 janvier 2021 pour compléter le questionnaire relatif à l'évaluation des moyens d'aération ou de ventilation dans les deux écoles + garderie, des ouvrants et des bouches.

⇒ **Environnement : rapport 2019 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets**

M. le Maire rappelle que chaque élu en a été destinataire.

⇒ **Voirie**

M. Jean-Pierre LEMARIÉ, référent voirie, présente les travaux inscrits à la commission du 8 janvier 2021 :

- curage des fossés avec dérasement : chemin de la Gueullerie
- enduit superficiel d'usure : chemin du Bas Bignon
- point à temps
- un courrier sera transmis aux riverains pour l'égagement des haies

⇒ **Point sur la stratégie vaccinale sur le territoire**

Les personnes de plus de 75 ans seront recensées en mairie, celles qui ne disposent pas de moyen de transport pourront être accompagnées pour se rendre dans un centre de vaccination, elles seront contactées par les élus.

⇒ **Compte rendu des conférences des Maires et des conseils communautaires**

M. le Maire rappelle brièvement le sommaire des réunions dont chaque élu a reçu le compte rendu.

## **FAITS DIVERS**

### ❖ **Dégradations de mobiliers urbains**

Dans la nuit du dimanche 3 janvier 2021 un automobiliste a percuté du mobilier urbain rue de Bretagne : 1 candélabre, 2 potelets et 1 barrière, a endommagé 2 guirlandes de Noël et fauché un buisson. Une procédure est en cours auprès de la gendarmerie, une déclaration de sinistre a été déposée près de l'assureur GROUPAMA.

### ❖ **Vol des cendriers muraux**

Les deux cendriers muraux situés à l'extérieur de la salle des fêtes (côté entrée principale et côté terrasse) ont été volés.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### ➤ **Espace de Vie Sociale de l'AMAC**

M. le Maire précise qu'une réunion de présentation du projet de lieu pour l'Espace de Vie Sociale de l'AMAC a été organisée dans le courant du mois de décembre 2020. Les actions menées par l'EVS sont les suivantes : ateliers informatiques, ateliers décoration... Il est important de trouver un lieu identifié pour l'EVS, le projet vise les hangars situés sur le parking de l'Etablissement d'Enseignement Artistique à Cossé-le-Vivien.

### ➤ **SPORTEST : contrôle des équipements sportifs le 21 janvier**

Le rapport des contrôles effectués est toujours en attente (multisports, jeux à la Loge, poteaux de but au terrain de football).

### ➤ **Organisation de la cantine début 2021**

Suite aux arrêts de travail des deux agents de la cantine, les deux premières semaines du mois de janvier, les élus de Laubrières et St-Poix ont accompagné Mme Nicole GOISBAUT pour assurer le service auprès des enfants.

### ➤ **Organisation des courses cyclistes en 2021**

La prochaine course cycliste dite du Pays de Craon aura lieu le 28 mars prochain si la situation sanitaire le permet. Le passage des Boucles de la Mayenne est prévu au mois de mai.

### ➤ **Passage radio le 11 janvier 2021**

M. le Maire a été interviewé par l'Autre Radio le 11 janvier dernier en lien avec l'AMAC et les objectifs en termes culturels sur le territoire : festival des Mouillotins, festival des musiques actuelles.

➤ Point sur les formations suivies par les élus

Mme Bernadette RAUX fait part au conseil de sa participation ce jour à une formation de l'AMF sur le thème « Elaborer le budget de la commune ». M. le Maire ajoute que lui-même poursuit ses réunions avec le CAUE (urbanisme, aménagement du centre-bourg...)

➤ Vœux reçus

M. le Maire précise qu'une partie des vœux reçus est disponible en mairie.

➤ Remarques :

- M. Franck BATARD souhaiterait savoir où en est le projet de choix d'un nom à la salle des fêtes. M. Christel GÉGU lui confirme que le projet a été mis en attente au vu des propositions qui avaient été faites en 2019.
- M. Miguel CHALUMEAU confirme son intervention dans le logement communal situé 13 rue du Cormier à partir du 15 mars 2021. Il se propose d'emmener gratuitement à Laval chez EMS pour réparation, le petit électroménager de particuliers qui ne pourraient se déplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H14.